



Comporte une table alphabétique en fin d'année

### REGISTRE

Contenant *Deux-huit* feuillets, cotés et paraphés par nous *Président* du Tribunal de première instance de l'arrondissement de Meaux, département de Seine-et-Marne, Chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, destiné à constater les **NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS** de la Commune de pendant le cours de l'année 1847.

1139?

A Meaux, le *Premier*, Décembre mil huit cent quarante-six.

Vaux

1847

Mairie de Tribardou

*N.º 101* **Leau** mil huit cent quarante six, le  
*Arde* **Arde** mil huit cent quarante six, le  
*Christina* **Christina** mil huit cent quarante six, le

Laquelle Eudant, il nous a veu de bonne Le  
Personne de Gracifique; Lesdites presentions et  
Declaration nous ont été faites en presence des  
Messrs. de la Cour, et de la Cour, et de la Cour; un  
ans. C'est par lequel, ledit François Alexandre  
Rondeau, âgé de vingt sept ans, Justicier, sous  
deux autres noms, de Declaraud, de Declaud, de  
porcelle present, et de son nom, demourant à  
Grillardon; Lesquels ont ainsi que le père  
ou le frere, avec nous le present acte apres  
lecture faite.

*Paulscalt & M. Hoitz*

Alexand *A. Desjardins*

N<sup>o</sup>. 2.  
non

Acte de  
Natal

de  
Genesvère

Louis  
bonnet

Lepithe

L. Dupie

**L**an mil huit cent quarante sept, le quinde  
vingt trois, dix huit heures du matin, devant  
Maire de la Commune de Grillardon, officier public  
de l'Etat civil; ont comparu les sieurs Charles  
Alexandre Dupie, âgé de quarante quatre ans, Cultivateur,  
et François Alexandre Rondeau, âgé de vingt sept ans,  
Justicier, sous deux autres noms, demourant à  
Grillardon; et de son nom, fils et le second ainé de la  
Desjardins à autres nommes; et de son nom, plus jeune parent;  
de son nom, nous ont déclaré que le nomme Genesvère  
Louis Bonnet, le présent âgé de vingt ans, mineur, a  
été de son nom, mineur, et demourant à Grillardon,  
fils de son nom, mineur, et de son nom, François Bonnet  
de son nom, mineur, et de son nom, Charles Dupie,  
de son nom, mineur, de son nom, mil huit cent trente deux,  
est déclaré avoir Grillardon au domicile de son père, mineur  
et de son nom, avec à cinq heures et demie du jour,



Il sera non être transporté sur le Corps de  
la Commune, et nous être ainsi. On sera non  
avoir desdits present acte que le Declaraud ont  
signé avec nous, après lecture faite.

*Paulscalt & Dupie*  
*A. Desjardins*

N<sup>o</sup>. 3.  
non

Acte de  
Natal

Alexandre  
Dupie

**L**an mil huit cent quarante sept, le dix huit  
Avril, quatre heures du soir, devant nous Maire de la  
Commune de Grillardon, officier public de l'Etat civil; ont  
comparu de son nom, Monsieur Charles Victor, âgé de  
vingt deux ans, Marchand, Epiceur demourant à Grillardon;  
et de son nom, Monsieur de son nom, Mineur, âgé de  
Grillardon, aujourd'hui à son bureau du matin, de son  
Monsieur de son nom, avec Monsieur Victor, âgé de  
vingt deux ans, lequel Eudant, il nous a déclaré de son nom de  
de son nom de Alexandrie; Lesdites presentions et Declaration  
nous ont été faites en presence des sieurs Dupie Pierre  
Victor, âgé de cinquante ans, Justicier, et de son nom, Mineur,  
de son nom, et de son nom, Charles Dupie, âgé de  
de cinquante ans, Marchand Epiceur, demourant à Grillardon;  
sous deux autres noms, demourant à Grillardon; Lesquels  
ont ainsi que le père et le frere, signé avec nous le present  
acte apres lecture faite.

*Dupie* *Chobert*  
*A. Desjardins*

N<sup>o</sup>. 4.  
non

**L**an mil huit cent quarante sept, le vingt trois  
Avril, cinq heures du jour, devant nous Maire de la  
Commune de Grillardon, officier public de l'Etat civil;

Acte de  
Divorc  
de  
Louis  
Guilbert  
& Bordreau

Acte de  
Divorc  
de  
Louis  
Guilbert  
& Bordreau

Acte de comparution des sieurs Flung, Calix, & Louis, âgés de quarante quatre ans, Cultivateur, Habitant de La Mare du Ne-de, et Lambert Jean, âgé de trente quatre ans, Garçon, Nourissin, ancien matelot du Ne-de, et des D<sup>ns</sup> leurs Majestés demeurant à Chillyardon, lesquels nous ont déclaré que le nommé Louis Guilbert Bordreau, âgé de un an, sans profession, né à Chelles, Canton de Laque, Diocèse de Noyon, demeurant à Chillyardon, fils de Pierre Louis Bordreau, âgé de trente cinq ans, Nourissin, et de Geneviève Adèle Rogibonume, âgé de vingt sept ans, ses épouses, demeurant ensemble au Chelles, est décédé au Chillyardon au domicile d'un Sieur Jean Pierre Rogibonume, son grand père, chez qui il étoit en nourrice, aujourd'hui, à huit heures du matin, et après avoir été transporté auprès du Corps du défunt, et nous être après du Ne-de, nous avons déclaré le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

N<sup>o</sup>. 6.  
Acte de  
Divorc  
de  
Marie  
Victoire  
Cuvillat,  
veuve  
Goussard.

Nous soussigné, Juge de Paix, au Canton de Chillyardon, département de la Somme, avons vu et lu l'acte de comparution des sieurs Flung, Calix, & Louis, âgés de quarante quatre ans, Cultivateur, Habitant de La Mare du Ne-de, et Lambert Jean, âgé de trente quatre ans, Garçon, Nourissin, ancien matelot du Ne-de, et des D<sup>ns</sup> leurs Majestés demeurant à Chillyardon, lesquels nous ont déclaré que le nommé Louis Guilbert Bordreau, âgé de un an, sans profession, né à Chelles, Canton de Laque, Diocèse de Noyon, demeurant à Chillyardon, fils de Pierre Louis Bordreau, âgé de trente cinq ans, Nourissin, et de Geneviève Adèle Rogibonume, âgé de vingt sept ans, ses épouses, demeurant ensemble au Chelles, est décédé au Chillyardon au domicile d'un Sieur Jean Pierre Rogibonume, son grand père, chez qui il étoit en nourrice, aujourd'hui, à huit heures du matin, et après avoir été transporté auprès du Corps du défunt, et nous être après du Ne-de, nous avons déclaré le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

N<sup>o</sup>. 7.  
Acte de  
Divorc  
de  
Alexandre  
Bussiere

Nous soussigné, Juge de Paix, au Canton de Chillyardon, département de la Somme, avons vu et lu l'acte de comparution des sieurs Flung, Calix, & Louis, âgés de quarante quatre ans, Cultivateur, Habitant de La Mare du Ne-de, et Lambert Jean, âgé de trente quatre ans, Garçon, Nourissin, ancien matelot du Ne-de, et des D<sup>ns</sup> leurs Majestés demeurant à Chillyardon, lesquels nous ont déclaré que le nommé Louis Guilbert Bordreau, âgé de un an, sans profession, né à Chelles, Canton de Laque, Diocèse de Noyon, demeurant à Chillyardon, fils de Pierre Louis Bordreau, âgé de trente cinq ans, Nourissin, et de Geneviève Adèle Rogibonume, âgé de vingt sept ans, ses épouses, demeurant ensemble au Chelles, est décédé au Chillyardon au domicile d'un Sieur Jean Pierre Rogibonume, son grand père, chez qui il étoit en nourrice, aujourd'hui, à huit heures du matin, et après avoir été transporté auprès du Corps du défunt, et nous être après du Ne-de, nous avons déclaré le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.



N<sup>o</sup>. 6.  
Acte de  
Divorc  
de  
Marie  
Victoire  
Cuvillat,  
veuve  
Goussard.

Acte de comparution des sieurs Flung, Calix, & Louis, âgés de quarante quatre ans, Cultivateur, Habitant de La Mare du Ne-de, et Lambert Jean, âgé de trente quatre ans, Garçon, Nourissin, ancien matelot du Ne-de, et des D<sup>ns</sup> leurs Majestés demeurant à Chillyardon, lesquels nous ont déclaré que le nommé Louis Guilbert Bordreau, âgé de un an, sans profession, né à Chelles, Canton de Laque, Diocèse de Noyon, demeurant à Chillyardon, fils de Pierre Louis Bordreau, âgé de trente cinq ans, Nourissin, et de Geneviève Adèle Rogibonume, âgé de vingt sept ans, ses épouses, demeurant ensemble au Chelles, est décédé au Chillyardon au domicile d'un Sieur Jean Pierre Rogibonume, son grand père, chez qui il étoit en nourrice, aujourd'hui, à huit heures du matin, et après avoir été transporté auprès du Corps du défunt, et nous être après du Ne-de, nous avons déclaré le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Nous soussigné, Juge de Paix, au Canton de Chillyardon, département de la Somme, avons vu et lu l'acte de comparution des sieurs Flung, Calix, & Louis, âgés de quarante quatre ans, Cultivateur, Habitant de La Mare du Ne-de, et Lambert Jean, âgé de trente quatre ans, Garçon, Nourissin, ancien matelot du Ne-de, et des D<sup>ns</sup> leurs Majestés demeurant à Chillyardon, lesquels nous ont déclaré que le nommé Louis Guilbert Bordreau, âgé de un an, sans profession, né à Chelles, Canton de Laque, Diocèse de Noyon, demeurant à Chillyardon, fils de Pierre Louis Bordreau, âgé de trente cinq ans, Nourissin, et de Geneviève Adèle Rogibonume, âgé de vingt sept ans, ses épouses, demeurant ensemble au Chelles, est décédé au Chillyardon au domicile d'un Sieur Jean Pierre Rogibonume, son grand père, chez qui il étoit en nourrice, aujourd'hui, à huit heures du matin, et après avoir été transporté auprès du Corps du défunt, et nous être après du Ne-de, nous avons déclaré le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.



après lequel deux en ditte aussi dans lecture,  
 L'ont signé avec nous, et des posteurs Contractantes,  
 excepté M. le sieur de la Rivière de Ligny,  
 et le Sr Jean-Baptiste Carrey, tous à Paris  
 auprès qui ont déclaré au favor de ces signatures,  
 de se substituer à nous, les dits.

Enjoint Dubois, procureur  
 Général de la Cour de Parlement, et  
 Commancheur  
 de Dubois.

N<sup>o</sup> 8.  
 Not. de  
 Ligny  
 de  
 Agriès  
 de  
 Belot,  
 femme Guyot,

Leau mil huit cent quarante sept, de  
 l'année vingt quatre Juillet, Cinq heures du soir,  
 devant nous Adjoint au Maire de la Commune  
 de Carbondon, spécialement délégué à cet effet, et  
 officier public de l'Etat civil, sont comparus  
 Lesdits Guyot Louis Charles Victor, âgé de  
 trente cinq ans, Principal du Collège de Navarre,  
 et Guyot Henri Benjamin, âgé de trente ans,  
 Procureur surintendant des Contributions locales, tous  
 deux demeurant au dit Navarre, le sieur majorat, et  
 Sieur de la Rivière de Ligny, épouse nommée, laquelle  
 vivait au dit Navarre, par le mariage de lequel  
 M. de la Rivière de Ligny, âgé de soixante huit ans,  
 et de son épouse de Robert saint Père, Député au  
 Parlement de Paris, demeurant à Carbondon, ville de  
 l'Etat de Navarre, et de Marie Jeanne de Labean,  
 tous deux décédés, et épouse de Henri Guyot,  
 âgé de soixante quatre ans, Directeur des  
 Contributions directes, demeurant à Carbondon,  
 et de son épouse au dit Carbondon, au domicile  
 de son Mari, le sieur de Ligny, Cinq heures  
 du Matin; et après nous être transporté auprès



N. 9.  
 Not. de  
 Diez  
 de  
 Guet  
 Victor  
 Christall.

+ Agriès  
 Approuvé le tout de  
 justice royal, et le  
 tout par nous Com.  
 Carrey  
 Carrey  
 de Ligny

du Corps de la Rivière, et nous être  
 après de l'Etat, nous avons signé le  
 présent acte, que les Sieurs de la Rivière, de Ligny,  
 ont signé avec nous, après lecture faite.

Guyot B. Guyot  
 de Ligny

Leau mil huit cent quarante sept, de  
 l'année vingt quatre Juillet, Cinq heures du soir,  
 devant nous Notaire de la Commune de Carbondon, officier public  
 de l'Etat civil, Jean Compagnon de Ligny  
 Valentin Denis Carrey, âgé de vingt quatre ans,  
 M. de Ligny, et Marie Jeanne Carrey,  
 âgée de vingt sept ans, Manège Ecrivain, tous  
 deux demeurant à Carbondon, le sieur majorat  
 et autres habitants du dit Navarre, et après nous être  
 transporté auprès de l'Etat, que le sieur de Ligny  
 Victor Christall, âgé de quatre ans,  
 né à Carbondon de Marie de Ligny mil huit cent  
 quarante deux, et de son mari de Ligny, et après nous être  
 transporté auprès de son père et mère,  
 sieur de Carbondon et Antoine Carrey, âgé de  
 vingt trois ans, Chartrier, et de Victor  
 Marie Carrey, âgé de vingt deux ans, demeurant  
 ensemble au dit Carbondon, est déclaré que  
 Carbondon, en deux fois, le sieur de Ligny  
 Marie Jeanne de Ligny; et après nous être transporté  
 auprès du Corps de la Rivière, et nous être après de  
 l'Etat, nous avons déclaré de présent acte, que le  
 présent acte est signé avec nous, après lecture faite.

de Ligny Carrey Carrey



N.º 11

Acte de

Divorc

de

Denis

Bouchet

L'an mil huit cent quarant sept, Le

vingt cinq Octobre, à onze heures du Matin, par  
devant nous, Maire de la Commune de Colbaron,  
officier de l'Etat civil, sont comparus Le  
Sieurs Florent Calix Jume, âgé de quarant  
quatre ans, Cultivateur, et Veraille Auguste  
Edmond, âgé de cinquante quatre ans, Cultivateur,  
et Louis Jean Minois majeur demurant à  
Colbaron; lesquels nous ont déclaré que  
Le nommé Bouchet Denis, âgé de vingt deux ans,  
Nommé ni et demurant à Nizy avec  
ses père et mère, fils de Denis Bouché Bouchet,  
agé de cinquante un ans, Nommé, et de  
Christine Chaperonier, âgé de cinquante ans, est allé  
à Colbaron s'installer à six heures du  
Matin, et après nous être transporté auprès du  
Corps de ce défunt, et nous être signé de  
nos arms devant le présent acte, que les déclarants  
ont signé avec nous après lecture fait.

*Florent Calix Jume* Auguste  
Veraille

N.º 12

Acte de

Naissance

de

Emmanuel

Auguste

Dubois

L'an mil huit cent quarant sept, Le

vingt et Octobre, dix heures du jour; devant  
nous, Maire de la Commune de Colbaron, officier  
public de l'Etat civil, est comparu Le  
Sieurs Victor Emmanuel, âgé de vingt quatre  
ans, Nommé, demurant à Colbaron, lequel  
nous a présenté son enfant de sexe masculin,  
né à Colbaron, aujourd'hui à midi de son  
légitime mariage, avec Eugénie Veraille,  
sa femme, âgé de vingt un ans, et Auguste



N.º 13

Acte de

Naissance

de

Charles

Pachot

il nous a déclaré donner les prisonniers de  
Emmanuel Auguste, Le dit présentement  
à déclarer nous ont été présent en présence de  
Sieurs Dubois Charles, Procureur, âgé de  
vingt huit ans, Nommé, et Jean Marie de  
Reclarant, et Desmoulin Jean Baptiste Dubois,  
agé de quarant six ans, Nommé, proche voisin,  
Sieurs Dubois Reclarant, et tous deux témoins  
majeurs demurant à Colbaron; lesquels ont  
avec qu'ils ont signé avec nous le  
présent acte après lecture fait.

*Dubois C. & Dubois J. P. Desmoulin*

L'an mil huit cent quarant sept, Le

vingt cinq Octobre, quatre heures du soir, devant nous, agé de  
Maire de la Commune de Colbaron, spécialement délégué  
à cet effet, et officier public de l'Etat civil, est  
comparu Le Sieurs Pachot Ernest, âgé de  
vingt cinq ans, Nommé, demurant à Colbaron,  
lequel nous a présenté son enfant de sexe masculin,  
né à Colbaron aujourd'hui, à deux heures du Matin,  
de son légitime mariage, avec Eugénie Veraille  
Clotilde Fieschelle, âgé de vingt un ans, lequel  
enfant il nous a déclaré donner les prisonniers de

*Charles*, Le dit présentement  
à déclarer nous ont été présent en présence des Sieurs  
Auguste, Dubois, Pachot, agé de cinquante six  
ans, Nommé, et de National de Reclarant,  
et Robert Baquet, agé de trente quatre ans,  
Cantonnier sur le Canal de Lemeg, proche voisin, des  
Reclarant, et tous deux témoins majeurs demurant

à Villarsou, lesquels ont été par le père & l'enfant  
signé avec nous le présent acte après lecture fait.

*Pachot*

*Dyblin*



*Pachot*

*Pruot*

*Dyblin*

**Extrait**

des Registres des Actes de  
l'Etat civil de la Commune de Charmaury, Canton de  
Clay, Département de Seine & Marne.

N<sup>o</sup> 141.

Acte de

Divorcement

de

Bismar

Augustin

Joseph.

**Pan**

mil huit cent quarante sept, le Vingt Octobre  
heure de midi; devant nous, Alphonse Duprat,  
Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de  
Charmaury, Canton de Clay; J'ai Communiqué  
notes Mefor Commune, les fins Jean Antoine  
Toumier, âgé de quarante huit ans, Célibataire, et  
Louis Raphaël Féliot, âgé de vingt quatre ans, Célibataire,  
tous deux nés à Marais Fontaine à Charmaury; lesquels  
nous ont déclaré que Augustin Joseph Bismar, et  
celui de quarante ans nous ont, et  
Bismar et Toumier, fils de Jean Marie Bismar  
Delière, et de Marie Françoise Diez, ses père &  
mère, demeurant à Villarsou, a été trouvé mort  
sur la berge de la Marne, à Charmaury, fils de  
notre beau de son, et ont le déclarant signé avec  
nous le présent acte après lecture fait.

On a signé au Registre Toumier Féliot,

le L'enfant, Nain.

Delière Confirme au Registre pour nous



Alphonse Duprat, Maire de la  
Commune de Charmaury, Département  
Charmaury le Vingt Octobre, mil huit cent  
quarante sept.  
Pour Copie Conforme,  
Le Maire de la Commune de Villarsou.  
*Dyblin*

mil huit cent quarante sept, le Vingt-m  
Septembre, deux heures de l'après midi, devant nous Maire  
de la Commune de Villarsou, officier public de l'Etat  
civil, est comparu de vive, soussigné Jean Nicolas,  
âgé de vingt six ans, Nourverge, demeurant à Villarsou;  
lequel nous a présenté son enfant de sexe masculin,  
né à Villarsou, hier, à quatre heures du soir, de  
son épouse Marie avec Marie Angélique Drouant,  
âgée de vingt deux ans, lequel enfant il nous a déclaré  
Jean Nicolas de - l'Époux Nicolas; Lesdites présentations  
et Déclaration nous ont été faites en présence de Louis  
Louis Nicolas, âgé de quarante neuf ans, père de l'enfant  
et de Louis Jean Frédéric, âgé de quarante deux ans, Nourverge,  
suelles personnel et déclarant, tous deux domiciliés à  
Villarsou; lesquels ont à l'exception de leur père de l'enfant,  
et de Louis Jean Frédéric de l'enfant, et de Louis Jean Frédéric  
avec nous le présent acte après lecture fait lesquels ont  
 déclaré me avoir ainsi le signifié de la présente à savoir  
R.C. l'homme

N<sup>o</sup> 142.

Acte de

Assurance

de

l'Époux

Nicolas

de Villarsou.

+ Nourverge  
Approuvé de nous boy.

R.C. l'homme

*Dyblin*

Che J. arith. L. present. N. 1812. par  
Mons. N. 1812. par. L. Commune de Trilbardou  
De la part de la Commune de Trilbardou  
M. le Maire de Trilbardou.

M. Desjardins



Mairie de Trilbardou

Calle

Culte Alphabetique Des Actes Contenus au Grand Registre

Naissances

Deces.



N.° d'Ordre.	N.° du Registre	Noms et Surnoms	Date Des Actes.
1	1	Billet Genevieve	29 Janvier
2	3	Budiere Alexandre	22 Avril
3	12	Dubois Emmanuel Auguste	27 Octobre
4	15	Boudant Edmond Nicolas	20 Xbre
5	13	Pichot Charles	31 Xbre

N.° d'Ordre.	N.° du Registre	Noms et Surnoms	Date Des Actes.
1	11	Bilant Auguste Joseph	16 Jbn
2	1	Bardou Louis Gilbert	23 Avril
3	11	Bausbet Denis	25 Jbn
4	5	Budiere Alexandre	10 Mai
5	8	Bilot Agnes Verberstine	24 Juillet
6	2	Le Pretre Genieve Louis Marie	20 Jbn
7	2	Guimable Ernest Victor	20 Jbn
8	6	Guimable Marie Victor	29 mai

Mariages.

1	10	Boutiere Vincent Anne, et Vernault Catherine Augustine	5 Octobre 14 Juin
2	7	Selly Nicolas Victor, et Dubois Virginie Felicite	14 Juin

Recapitulation.

Naissances	5
Mariages	2
Deces	8

Total 15 Actes